

MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DE L'INTERIEUR CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 30 janvier 2015 N° 177

Réunion de travail sur la lutte contre le terrorisme

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur et Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du budget, ont tenu ce matin une réunion de travail pour renforcer la coopération de leurs services en matière de lutte contre le terrorisme.

Les échanges ont porté sur trois thèmes :

- 1. La coordination opérationnelle entre services
- 2. La lutte contre le financement du terrorisme
- 3. La gestion partagée du contrôle des frontières

Les ministres sont convenus dès à présent de continuer à développer les synergies et le partage du renseignement entre services. Une mission d'inspection conjointe sera chargée d'un état des lieux sur ce partage d'information. Elle étudiera particulièrement la question de l'accès des services aux données pertinentes de chaque ministère et formulera d'ici deux mois des propositions d'optimisation.

Les services compétents des deux ministères ont été missionnés pour préparer conjointement des propositions sur la lutte contre le financement du terrorisme. Ces propositions porteront sur la détection et le gel de ces financements. Elles viseront aussi à mieux articuler la lutte contre la fraude et la lutte contre le terrorisme, en vue du prochain Comité National de lutte contre la fraude.

La porosité entre les phénomènes délinquants et les filières terroristes nécessite en outre une analyse commune et plus fine des circuits financiers. Des exemples récents permettent d'observer comment certains terroristes ont pu financer leurs projets criminels grâce à des méthodes acquises à travers un parcours de délinquance d'habitude. Le travail de suivi et d'échanges sur ce type de parcours sera intensifié.

Enfin, une meilleure gestion partagée du contrôle des frontières passera par la mise en place du dispositif PNR*. Les ministres souhaitent une parfaite coordination entre les douanes et les forces de sécurité pour assurer le déploiement du PNR français dès l'automne 2015. Ils continueront de mobiliser leurs partenaires européens pour voir aboutir dès que possible le projet de PNR européen.

*Passenger Name Record